

DEPARTEMENT
OISE

ARRONDISSEMENT
CLERMONT

CANTON
ESTREES ST DENIS

MAIGNELAY-MONTIGNY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 6 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le 6 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maignelay-Montigny s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire.

NOMBRE

De conseillers en exercice

23

De présents

22

De votants

22

OBJET

Décision modificative n°2

Date de la convocation : 30/10/23

Nombre de votes pour : 22
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Etaients présents :

M. LEGUEN Gilles, Mme BROWET Joëlle, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, M. PETIT Jean Luc, Mme WALLON Christine, Mme PRUVOST Gisèle, M. MARCHAND Jean-Pierre, M. CARPENTIER Didier, M. RUCHOT Éric, Mme MOKRI Djamila, Mme BOUCHART Carine, M. NAVARRO Julien, Mme DELPLANQUE Sophie, Mme POCHOLLE Stéphanie, Mme GRIGNON-LECLUZE Amélie, Mme LOISEL Marie-Christine, M. DELAME Cédric, M. LEFRANC Dominique

Absents représentés :

Mme COURSEAUX Estelle qui avait donné pouvoir à M. FLOUR Denis

M. FIEVEZ Patrick qui avait donné pouvoir à M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre

M. VAUCHELLE Patrick qui avait donné pouvoir à Mme Marie-Christine LOISEL

Absente excusée :

Mme MARCHAND Marie-Jeanne

Secrétaire : M. LEFRANC Dominique

VU le Code général des collectivités territoriales

Entendu les explications formulées par Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

A L'UNANIMITE ET A MAIN-LEVEE

DECIDE les modifications budgétaires suivantes :

Section de fonctionnement :

- Chapitre 012 charges de personnel :
 - o 6411 : personnels titulaires : + 5 000 €
 - o 6450 : charges de sécurité sociale et prévoyance : + 5 000 €
- Chapitre 65 autres charges de gestion courante :
 - o 65311 : indemnités de fonction : + 1 500 €
 - o 65314 : cotisations sécurité sociale : + 2 000 €

Section d'investissement :

- Opération 30 illuminations de Noël :
 - o 2188 : autres immobilisations corporelles : + 1 550 €
- Opération non individualisée :
 - o 165 : dépôt et cautionnement reçus : + 376 €

Envoyé en préfecture le 07/11/2023
Reçu en préfecture le 07/11/2023
Publié le
ID : 060-216003715-20231106-06NOV23_03-DE

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits. Extrait certifié conforme

Le Maire
Denis FLOUR

